

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2016

L'an deux mille seize, le 17 mars à 20h45 le Conseil Municipal de la Commune de Forges-les-Bains, régulièrement convoqué le 10 mars 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame LESPERT CHABRIER, Maire.

**Présents** : M. VYNCKE, Mme CHABRIER, M. AUDONNEAU, M. TERRIS, Mme GAMBART, M. ROBERT, Mme MARTIN, M. DESSAUX, Mme RENAULT, M. LALLEMENT, Mme HUZÉ, M. LEMERAY, Mme ANSART, M. AMBROISE, Mme BONNET, Mme BULLIOT, M. NIEUWJAER, Mme AUBERT, Mme PAULIN, M. TESSON, Mme DESMEDT, M. CARLOTTI.

**Absents** : Mme LANGLET ODIENNE (pouvoir donné à Mme RENAULT), M. ROUFFIGNAC (pouvoir donné à Mme HUZÉ), Mme PASTUREL (pouvoir donné à Mme BULLIOT), M. SELIER (pouvoir donné à M. NIEUWJAER) ;

Madame LESPERT CHABRIER ouvre la séance à 20h45.

**Secrétaire de séance** : Monsieur NIEUWJAER.

## COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS

↳ **Décision 10 – 2016** en date du 11 février 2016 acceptant la convention proposée par le Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G.) – 15, rue Boileau – BP 855 – 78008 Versailles cedex pour l'instruction des demandes d'allocation chômage pour une durée de trois ans et pour un taux horaire fixé à 48,50 €.

↳ **Décision 11– 2016** en date du 25 février 2016 acceptant la proposition de la société VERON et FILS – 2 rue des Ormes – 91630 AVRAINVILLE en vue de la mise en culture de bacs et jardinières pour la Commune Forges-Les-Bains d'un montant de 5 688,00 € H.T.

↳ **Décision 12– 2016** en date du 25 février 2016 acceptant la proposition de la société Les Floriades de l'Arnon – Palleau – 18120 Lury-Sur-Arnon en vue du fleurissement de la Commune d'un montant de 7 331,65 € H.T.

↳ **Décision 13– 2016** en date du 4 mars 2016 fixant les tarifs de la sortie à Giverny le jeudi 2 juin 2016 en faveur des personnes âgées, comme suit :

Pour les personnes âgées de 64 ans et plus résidant à Forges-les-Bains : 25 €

Pour les couples (une personne âgée de 64 ans et plus et une personne âgée de moins de 64 ans) résidant à Forges-Les-Bains : 75 €

Pour les élus accompagnateurs : gratuit

La constitution d'âge s'apprécie de la façon suivante : 64<sup>ème</sup> anniversaire dans le courant de l'année 2016

Questions :

Décision n° 11 : Madame PAULIN signale une augmentation de 8 % par rapport à l'année passée et demande la raison de cette augmentation ?

Monsieur ROBERT répond qu'il n'a pas les éléments en sa possession pour répondre, mais qu'il va se renseigner.

Décision n° 13 : Madame PAULIN demande quel est le nombre d'accompagnateurs ?

Madame GAMBART répond qu'habituellement il y a trois accompagnateurs mais que cette année du fait de l'affrètement d'un deuxième car, il y en aura quatre.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016

Madame LESPERT CHABRIER annonce qu'elle n'a reçu aucune demande de rectification de ce compte rendu et propose de passer au vote.

➤ *Le compte rendu est approuvé par 23 voix, 4 abstentions.*

Madame LESPERT CHABRIER propose une modification de l'ordre du jour et de traiter la convention avec l'association Forgeons l'Avenir tout de suite, ceci pour libérer rapidement une partie du public présent spécifiquement pour ce point.

## CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION FORGEONS L'AVENIR ET LA COMMUNE

Monsieur TERRIS explique qu'une des idées de la commission Environnement Développement Durable était d'initier un projet incroyables comestibles couplé à une formation en agroécologie et d'en confier la gestion à une association. C'est chose faite avec la convention qui est proposée à l'approbation du conseil ce soir. Pour réaliser ce projet, la Commune va mettre à disposition un terrain situé dans le parc des Thermes ainsi que du matériel acquis par la Commune (qui reste donc propriété de la Commune) à hauteur de 2 500 €. Il est également proposé de voter une subvention de 1 500 € qui va servir à l'association pour acheter les consommables nécessaires au jardin ainsi que pour payer les prestations du formateur.

Madame PAULIN demande si le jardin sera accessible à tout le monde ?

Monsieur TERRIS répond par l'affirmative, c'est le principe même des incroyables comestibles : tout le monde peut se servir. Par contre, pour pouvoir bénéficier des cours, il faudra être membre de l'association.

Madame PAULIN demande le nombre d'adhérents ?

Monsieur TERRIS répond qu'il y en a actuellement 18 et que l'association espère bien atteindre 25.

Madame DESMEDT demande si le Parc Naturel Régional pourra apporter un soutien financier à ce projet ?

Monsieur TERRIS répond que le soutien sera d'ordre technique et sur le plan de la communication.

➤ *Le conseil par 27 voix approuve cette convention. Autorise la maire ou son représentant à la signer.*

Dans la convention il est stipulé que le conseil doit désigner un référent pour le suivi de la mise en œuvre du jardin.

Madame LESPERT CHABRIER demande s'il y a des candidatures ?

Seule Madame RENAULT se présente.

➤ *La candidature de Madame RENAULT est approuvée par 27 voix.*

## BUDGET ASSAINISSEMENT

### Compte administratif 2015

Monsieur AUDONNEAU présente le compte qui se décline comme suit :

#### Section de fonctionnement :

##### Dépenses

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2015	réalisations
011	Charges à caractère général	11 103,00	10 033,04
Total des dépenses de gestion courante		11 103,00	10 033,04
66	Charges financières	900,00	900,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>12 003,00</b>	<b>10 933,04</b>
023	Virement à la section d'investissement	76 356,38	-
042	Opérations d'ordre entre sections	38 436,86	38 424,30
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>114 793,24</b>	<b>38 424,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>126 796,24</b>	<b>49 357,34</b>
<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			-
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>			<b>49 357,34</b>

## Recettes

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2015	réalisations
70	Ventes de produits, prestations de service	34 238,00	54 561,73
74	Subventions d'exploitation	4 000,00	-
Total des recettes de gestion courante		38 238,00	54 561,73
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>38 238,00</b>	<b>54 561,73</b>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>566,00</i>	<i>566,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>566,00</b>	<b>566,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>38 804,00</b>	<b>55 127,73</b>

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>87 992,24</b>
-------------------------------	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>	<b>143 119,97</b>
---	-------------------

## Section d'investissement :

### Dépenses

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2014	réalisations	restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	-	-
21	Immobilisations corporelles	332 696,99	237 783,87	9 966,00
23	Immobilisations en cours	-	-	-
Total des dépenses d'équipement		382 696,99	237 783,87	9 966,00
16	Remboursements d'emprunts	6 338,67	6 337,70	-
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>389 035,66</b>	<b>244 121,57</b>	<b>9 966,00</b>
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>76 647,32</i>	<i>76 646,76</i>	-
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>76 647,32</b>	<b>76 646,76</b>	-
<b>TOTAL</b>		<b>465 682,98</b>	<b>320 768,33</b>	<b>9 966,00</b>

<b>D 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>-</b>
-------------------------------	----------

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>320 768,33</b>
---	-------------------

## Recettes

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2014	réalisations	restes à réaliser
16	emprunts et dettes assimilées	225 000,00	225 000,00	-
Total des recettes d'équipement		225 000,00	225 000,00	-
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	-	-	-
1068	Dotations, fonds divers, réserve	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	32 679,00	32 678,44	-
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>257 679,00</b>	<b>257 678,44</b>	-
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>76 356,38</i>	-	-
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>114 518,18</i>	<i>114 505,06</i>	-
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>190 874,56</b>	<b>114 505,06</b>	-
<b>TOTAL</b>		<b>448 553,56</b>	<b>372 183,50</b>	-

<b>R 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>17 129,42</b>
-------------------------------	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>389 312,92</b>
---	-------------------

Commentaire : l'excédent global atteint 162 307,22 €. Il s'agit d'une réserve pour faire face à des travaux importants comme des casses sur le réseau.

Madame LESPERT CHABRIER sort de la salle et laisse la présidence à Monsieur VYNCKE pour le vote

➤ Le compte administratif 2015 dont les résultats sont les suivants :

Section d'exploitation	
Recettes	143 119,97
Dépenses	49 357,34
<b>Excédent 93 762,63 euros</b>	

Section d'investissement	
Recettes	389 312,92
Dépenses	320 768,33
<b>Excédent 68 544,59 euros</b>	

Reste à réaliser	
Recettes	0
Dépenses	9966,00
<b>Déficit 9 966,00 euros</b>	

est approuvé par 26 voix.

Madame LESPERT CHABRIER reprend la présidence.

### **Compte de gestion 2015**

➤ Le compte de gestion 2015 établi par le percepteur et identique dans ses résultats au compte administratif 2015 est approuvé par 27 voix.

### **Budget prévisionnel 2016**

Monsieur AUDONNEAU présente ce budget :

#### **Section de fonctionnement :**

#### **Dépenses**

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2015	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	11 103,00	10 765,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>11 103,00</b>	<b>10 765,00</b>
66	Charges financières	900,00	4 176,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>12 003,00</b>	<b>14 941,00</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>76 356,38</i>	<i>91 105,92</i>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>38 436,86</i>	<i>39 381,71</i>
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>114 793,24</b>	<b>130 487,63</b>
<b>TOTAL</b>		<b>126 796,24</b>	<b>145 428,63</b>

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	-
-------------------------------	---

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>	<b>145 428,63</b>
---	-------------------

## Recettes

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2015	Propositions du Maire
70	Ventes de produits, prestations de service	34 238,00	50 000,00
74	Subventions d'exploitation	4 000,00	1 100,00
Total des recettes de gestion courante		38 238,00	51 100,00
77	Produits exceptionnels	-	-
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>38 238,00</b>	<b>51 100,00</b>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	566,00	566,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>566,00</b>	<b>566,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>38 804,00</b>	<b>51 666,00</b>

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>		<b>93 762,63</b>
-------------------------------	--	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>		<b>145 428,63</b>
---	--	-------------------

## Section d'investissement :

### Dépenses

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2015	Restes à réaliser 2015	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	-	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	332 696,99	9 966,00	164 520,22	174 486,22
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
Total des dépenses d'équipement		382 696,99	9 966,00	214 520,22	224 486,22
16	Remboursements d'emprunts	6 338,67	-	13 611,00	13 611,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>389 035,66</b>	<b>9 966,00</b>	<b>228 131,22</b>	<b>238 097,22</b>
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	76 647,32	-	40 197,00	40 197,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>76 647,32</b>	<b>-</b>	<b>40 197,00</b>	<b>40 197,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>465 682,98</b>	<b>9 966,00</b>	<b>268 328,22</b>	<b>278 294,22</b>

<b>D 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>		<b>-</b>
-------------------------------	--	----------

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>		<b>278 294,22</b>
---	--	-------------------

## Recettes

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2015	Restes à réaliser 2015	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	emprunts	225 000,00	-	-	-
Total des recettes d'équipement		225 000,00	-	-	-
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Dotations, fonds divers, réserve	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	32 679,00	-	39 631,00	39 631,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>257 679,00</b>	<b>-</b>	<b>39 631,00</b>	<b>39 631,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	76 356,38	-	91 105,92	91 105,92
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	114 518,18	-	79 012,71	79 012,71
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>190 874,56</b>	<b>-</b>	<b>170 118,63</b>	<b>170 118,63</b>
<b>TOTAL</b>		<b>448 553,56</b>	<b>-</b>	<b>209 749,63</b>	<b>209 749,63</b>

<b>R 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>		<b>68 544,59</b>
-------------------------------	--	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>		<b>278 294,22</b>
---	--	-------------------

➤ Le conseil par 27 voix approuve le budget prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

**Compte administratif 2015**

Monsieur AUDONNEAU présente ce compte

**Section de fonctionnement :**

**Dépenses**

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	1 074 710,00	946 809,67
012	Charges de personnel	1 793 200,00	1 764 972,92
014	Atténuation de produits	55 840,00	55 840,00
65	Autres charges de gestion courante	205 970,00	184 660,94
Total des dépenses de gestion courante		3 129 720,00	2 952 283,53
66	Charges financières	141 468,00	119 517,91
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 308 188,00</b>	<b>3 071 801,44</b>
023	Virement à la section d'investissement	527 681,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	152 894,00	152 893,30
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>680 575,00</b>	<b>152 893,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 988 763,00</b>	<b>3 224 694,74</b>
<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>			<b>3 224 694,74</b>

**Recettes**

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations
70	Produits des services	305 785,00	329 723,56
73	Impôts et taxes	2 444 175,00	2 458 354,78
74	Dotations et participations	691 254,00	690 113,50
75	Autres produits de gestion courante	34 000,00	37 517,39
013	Atténuation de charges	15 000,00	20 269,67
Total des recettes de gestion courante		3 490 214,00	3 535 978,90
76	Produits financiers	0,00	1,59
77	Produits exceptionnels	21 000,44	14 789,40
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 511 214,44</b>	<b>3 550 769,89</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	52 550,00	41 948,98
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>52 550,00</b>	<b>41 948,98</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 563 764,44</b>	<b>3 592 718,87</b>
<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>424 998,56</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>			<b>4 017 717,43</b>

**Commentaires, questions :**

Monsieur CARLOTTI remarque que les crédits ouverts en dépenses de fonctionnement sont supérieurs aux dépenses réelles pour environ 200 K €. De quoi provient cet écart ?

Monsieur AUDONNEAU répond qu'il s'agit d'économies.

Monsieur CARLOTTI demande s'il s'agit d'économies ou de surévaluations lors de l'élaboration du budget ?

Monsieur AUDONNEAU répond qu'il s'agit bien d'économies réalisées par une attention de tous, élus et agents de la collectivité, en vue d'optimiser les dépenses.

Monsieur CARLOTTI ajoute que l'écart entre prévisions et dépenses réelles pour 2014 et pour 2015 représente 200 K €, soit environ 10 % de l'imposition communale. On peut donc considérer que la Commune a une pression fiscale trop élevée par rapport à ses réels besoins.

Monsieur AUDONNEAU répond que lors de l'élaboration du budget d'une année, on est dans du prévisionnel et qu'il convient donc de se laisser une petite souplesse pour faire face aux aléas en cours d'exercice.

Monsieur AUDONNEAU ajoute que ce solde naturel positif a tendance à diminuer d'année en année, qu'il s'agit d'environ 200 K € à rapporter à un peu plus de 3 M € ce qui n'est pas démesuré.

Madame PAULIN pense que le budget n'est pas sincère puisque les crédits votés vont au-delà des réels besoins.

Monsieur AUDONNEAU répond que le budget est sincère dans la mesure où rien n'est dissimulé, toutes les dépenses à venir sont raisonnablement prises en compte et aucune recette n'est inscrite avant d'être certaine, il s'agit d'une gestion prudente et de bon sens. Ceci dit, il ne faut pas oublier que le budget d'un exercice donné est prévisionnel et qu'il peut y avoir des aléas, par exemple au niveau des factures énergétiques. C'est pourquoi il y a et il y aura toujours un peu de souplesse au niveau des crédits ce qui permet les petits ajustements nécessaires en cours d'exercice. Il y a d'ailleurs peu de décisions modificatives en cours d'année, ce qui démontre que les prévisions sont dans l'ensemble fondées.

### **Section d'investissement :**

#### **Dépenses**

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 981,00	6 864,07	29 320,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 385 710,00	1 065 370,78	199 423,00
23	Immobilisations en cours	426 819,81	169 503,58	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 855 510,81</b>	<b>1 241 738,43</b>	<b>228 743,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000,00	1 805,00	2 195,00
16	Remboursements d'emprunts	308 741,00	308 740,71	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 168 251,81</b>	<b>1 552 284,14</b>	<b>230 938,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	52 550,00	41 948,98	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>52 550,00</b>	<b>41 948,98</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 220 801,81</b>	<b>1 594 233,12</b>	<b>230 938,00</b>
<b>D 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>241 037,19</b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>			<b>1 835 270,31</b>	

#### **Recettes**

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	352 374,81	266 903,29	116 242,00
16	Emprunts	500 000,00	275 000,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>852 374,81</b>	<b>541 903,29</b>	<b>116 242,00</b>
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	280 000,00	288 080,73	0,00
1068	Dotations, fonds divers, réserve	648 889,19	648 889,19	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 781 264,00</b>	<b>1 478 873,21</b>	<b>116 242,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	527 681,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	152 894,00	152 893,30	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>680 575,00</b>	<b>152 893,30</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 461 839,00</b>	<b>1 631 766,51</b>	<b>116 242,00</b>
<b>R 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>			<b>1 631 766,51</b>	

Madame LESPERT CHABRIER sort de la salle et laisse la présidence à Monsieur VYNCKE.

➤ *Le compte administratif 2015 dont les résultats sont les suivants :*

Section d'exploitation	
Recettes	4 017 717,43
Dépenses	3 246 642,95
<b>Excédent 771 074,48 euros</b>	

Section d'investissement	
Recettes	1 631 766,51
Dépenses	1 835 270,31
<b>Déficit 203 503,80 euros</b>	

Reste à réaliser	
Recettes	116 242,00
Dépenses	230 938,00
<b>Déficit 114 696,00 euros</b>	

*est approuvé par 23 voix, 3 abstentions.*

Madame LESPERT CHABRIER reprend la présidence.

### **Affectation du résultat**

Compte tenu du besoin de couverture en investissement soit 318 199,80 € et de l'excédent global de fonctionnement d'un montant de 771 074,48 €, la commission des finances propose de couvrir ce besoin et de conserver le surplus, soit 452 874,68 € en fonctionnement, en report à nouveau créditeur.

➤ *accord du conseil par 24 voix et 3 abstentions.*

### **Compte de gestion 2015**

➤ *Le compte de gestion 2015 établi par le percepteur et identique dans ses résultats au compte administratif 2015 est approuvé par 24 voix, 3 abstentions.*

## **CONVENTION AVEC LA M.C.L.**

Madame MARTIN adjointe à la culture, présente cette convention qui reste dans la lignée des précédentes. Le montant de subvention est toujours de 28 000 € et le programme des événements a été actualisé.

A noter la mise en place d'un coin lecture et prêt de livres déjà effectif.

Madame PAULIN demande s'il y a un lien avec le bibliobus ?

Madame MARTIN répond que non.

Madame PAULIN demande si la M.C.L. a besoin de livres ?

Monsieur VYNCKE répond que la M.C.L. a déjà 450 livres en stock, suffisamment pour répondre aux besoins.

Madame LESPERT CHABRIER propose de passer au vote.

Monsieur VYNCKE quitte la salle.

➤ *Le conseil par 25 voix, 1 abstention approuve la convention avec la M.C.L. Autorise la maire ou son représentant à la signer.*

Retour de Monsieur VYNCKE

## **CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION COUP DE POUCE**

Madame GAMBART présente cette association qui est implantée sur la Commune depuis plusieurs années et dont l'objectif est d'apporter un soutien et une aide à des jeunes en difficulté. Les demandes d'aide formulées auprès de cette association sont en augmentation et la commission cohésion sociale souhaite que la Commune lui apporte un soutien financier ainsi qu'aux forgeois bénéficiaires de ses services grâce à l'application, par l'association, du quotient familial voté par le conseil municipal. La subvention proposée pour 2016 est de 4 500 €. La durée de la convention est d'une année.

Madame PAULIN demande comment a été calculée la subvention ?

Madame GAMBART explique que cela résulte d'un calcul prévisionnel sur la base de 12 familles. A raison d'une douzaine d'actes par familles et avec un coût de 30 € par acte on obtient environ 4 500 €.

Madame PAULIN demande si la gratuité est envisageable ?

Madame LESPERT CHABRIER répond que l'association et la municipalité partagent le même point de vue, à savoir que les familles doivent participer, le quotient étant là pour moduler en fonction des possibilités de chaque famille.

Madame PAULIN demande si l'association fait du soutien scolaire ?

Madame LESPERT CHABRIER répond qu'il ne s'agit pas de soutien scolaire mais d'une aide à la réinsertion.

Madame DESMEDT précise qu'il n'y a pas que des forgeois qui font appel à l'association. Est-il prévu un soutien financier des autres communes ?



Madame LESPERT CHABRIER confirme cette fréquentation par des extérieurs du fait des sollicitations initiées par les collègues et le lycée. Pour ce qui est des aides, une consultation des maires concernés va avoir lieu.

Madame GAMBART ajoute qu'elle a rendez-vous avec le Vice-Président de la C.C.P.L. à ce sujet.

Madame LESPERT CHABRIER précise que l'action menée par cette association peut être complétée par le C.C.A.S. si besoin est, cette complémentarité est d'ailleurs stipulée dans la convention

Madame PAULIN demande si une communication est prévue ?

Madame LESPERT CHABRIER répond par l'affirmative, dans la newsletter et le P'tit Forgeois.

➤ *Le conseil par 27 voix approuve cette convention. Autorise la maire ou son représentant à la signer.*

### **Ventilation des subventions.**

Monsieur AUDONNEAU explique que l'enveloppe des subventions a progressé d'environ 7 000 € par rapport à 2015. Cela est dû en grande partie aux deux nouvelles associations qui viennent d'être présentées et à un ajustement sur la fréquentation réelle pour la crèche bi-communale située à Briis.

Madame PAULIN demande pourquoi la retraite sportive n'apparaît plus dans ce tableau ?

Monsieur VYNCKE répond que l'association se considère comme suffisamment aidée par le prêt des locaux et renonce en conséquence à la subvention.

Madame LESPERT CHABRIER propose de passer au vote.

Monsieur VYNCKE quitte la salle.

➤ *Le conseil par 26 voix valide le tableau de ventilation tel que présenté ci-dessous.*

Retour de Monsieur VYNCKE.

### **Vote des taux communaux**

A titre de comparaison, Monsieur AUDONNEAU annonce que les taux moyens nationaux et départementaux sont les suivants :

	<u>National</u>	<u>Départemental</u>
Taxe habitation	24,19 %	27,75 %
Foncier bâti	20,52 %	20,02 %
Foncier non bâti	49,15 %	69,44 %

alors que les taux communaux 2015 étaient :

Taxe habitation	12,33 %
Foncier bâti	22,20 %
Foncier non bâti	83,77 %

Conformément à ce qui a été dit lors du débat sur les orientations budgétaires, la proposition faite ce soir est de maintenir ces taux pour 2016.

➤ *Le conseil par 27 voix fixe donc les taux 2016 comme suit :*

Taxe habitation	12,33 %
Foncier bâti	22,20 %
Foncier non bâti	83,77 %

### **Budget prévisionnel communal 2016**

Présentation faite par Monsieur AUDONNEAU

## Budget de fonctionnement

### Dépenses

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2015	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	1 074 710,00	1 096 670,00
012	Charges de personnel	1 793 200,00	1 903 000,00
014	Atténuations de produits	55 840,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	205 970,00	217 475,00
Total des dépenses de gestion courante		3 129 720,00	3 277 145,00
66	Charges financières	141 468,00	111 560,00
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	17 000,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 308 188,00</b>	<b>3 405 705,00</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>527 681,00</i>	<i>296 270,00</i>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>152 894,00</i>	<i>168 706,00</i>
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>680 575,00</b>	<b>464 976,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 988 763,00</b>	<b>3 870 681,00</b>

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	-
-------------------------------	---

<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	<b>3 870 681,00</b>
--	---------------------

Commentaires, remarques : Monsieur AUDONNEAU explique que la masse salariale augmente d'un peu plus de 100 K €. Cela est dû à des nominations stagiaires, à une augmentation de temps de travail sur le périscolaire et aux avancements ordinaires qui représentent 20 K € dans cet ensemble.

Monsieur CARLOTTI intervient sur les postes fêtes et cérémonies et voyages déplacements sur lesquels il n'y a pas d'économies proposées mais seulement la reconduction des réalisés 2015.

Monsieur AUDONNEAU répond qu'il faut comparer de prévisionnel à prévisionnel et non de réalisé à prévisionnel. Sans vouloir refaire le débat qui a eu lieu lors du compte administratif, Monsieur AUDONNEAU rappelle son attachement à garder une certaine souplesse dans le prévisionnel. Contrairement à ce que la minorité pourrait penser, la Commune ne thésaurise pas sur le dos du contribuable. L'excédent de fonctionnement en fin d'exercice ne cesse de diminuer d'année en année.

Madame PAULIN regrette que la commission des finances n'échange pas plus sur les questions budgétaires, ne descende pas dans les budgets thématiques.

Monsieur AUDONNEAU rappelle, cela a déjà été dit, que chaque commission est responsable de son budget et qu'il estime que les membres de chaque commission sont responsables et savent ce qu'ils font. Cela peut ne pas plaire mais c'est le fonctionnement présent et à venir.

Monsieur CARLOTTI pense que la commission des finances pourrait tout à fait reprendre les budgets de chaque commission pour vérifier que tout est optimisé. Sur ce plan la commission finances pourrait apporter une valeur ajoutée.

Madame DESMEDT cite l'exemple de la commission des affaires scolaires pour laquelle tout ce travail d'analyse est fait, ce qui prend plusieurs heures à chaque fois. Outre le fait que les membres de la commission finances n'ont pas forcément le bon niveau de connaissances requis pour une thématique donnée, cela serait trop chronophage. L'organisation actuelle qui repose sur la confiance a déjà fait ses preuves.

Monsieur LEMERAY déclare qu'il est satisfait de la méthodologie utilisée en commission scolaire que cela lui permet de suivre efficacement et de répondre aux questions relatives aux affaires scolaires.

## Recettes

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2015	Propositions du Maire
70	Produits des services	305 785,00	334 560,00
73	Impôts et taxes	2 444 175,00	2 488 573,00
74	Dotations et participations	691 254,00	474 273,00
75	Autres produits de gestion courante	34 000,00	26 850,00
013	Atténuation de charges	15 000,00	16 400,32
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 490 214,00</b>	<b>3 340 656,32</b>
76	Produits financiers	0,00	-
77	Produits exceptionnels	21 000,44	22 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 511 214,44</b>	<b>3 362 656,32</b>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	52 550,00	55 150,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>52 550,00</b>	<b>55 150,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 563 764,44</b>	<b>3 417 806,32</b>
<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>452 874,68</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>			<b>3 870 681,00</b>

## Section d'investissement

### Dépenses

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2015	Restes à réaliser 2015	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 981,00	29 320,00	10 680,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	1 385 710,00	199 423,00	502 577,00	702 000,00
23	Immobilisations en cours	426 819,81	-	340 000,00	340 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 855 510,81</b>	<b>228 743,00</b>	<b>853 257,00</b>	<b>1 082 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000,00	2 195,00	-	2 195,00
16	Remboursements d'emprunts	308 741,00	-	411 770,20	411 770,20
020	Dépenses imprévues	0,00	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 168 251,81</b>	<b>230 938,00</b>	<b>1 265 027,20</b>	<b>1 495 965,20</b>
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	52 550,00	-	55 150,00	55 150,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	-	16 146,00	16 146,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>52 550,00</b>	<b>-</b>	<b>71 296,00</b>	<b>71 296,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 220 801,81</b>	<b>230 938,00</b>	<b>1 336 323,20</b>	<b>1 567 261,20</b>
<b>D 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>					<b>203 503,80</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>					<b>1 770 765,00</b>

## Recettes

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2015	Restes à réaliser 2015	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	352 374,81	116 242,00	315 201,00	431 443,00
16	Emprunts	500 000,00	-	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'équipement		852 374,81	116 242,00	615 201,00	731 443,00
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	280 000,00	-	240 000,20	240 000,20
1068	Dotations, fonds divers, réserve	648 889,19	-	318 199,80	318 199,80
024	Produits de cessions	0,00	-	-	-
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 781 264,00</b>	<b>116 242,00</b>	<b>1 173 401,00</b>	<b>1 289 643,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>527 681,00</i>	<i>-</i>	<i>296 270,00</i>	<i>296 270,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>152 894,00</i>	<i>-</i>	<i>168 706,00</i>	<i>168 706,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>-</i>	<i>16 146,00</i>	<i>16 146,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>680 575,00</b>	<b>-</b>	<b>481 122,00</b>	<b>481 122,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 461 839,00</b>	<b>116 242,00</b>	<b>1 654 523,00</b>	<b>1 770 765,00</b>
<b>R 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>					-
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>					<b>1 770 765,00</b>

Conclusion générale : Monsieur AUDONNEAU annonce qu'il s'agit d'un budget contraint, qu'il espérait un peu plus au niveau efforts sur le fonctionnement, que la réalisation du budget fera l'objet d'un suivi précis pour tenir les engagements pris dans ce prévisionnel.

Madame LESPERT CHABRIER propose de passer au vote.

➤ *Le budget prévisionnel 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :*

*Section de fonctionnement 3 870 681,00 €*

*Section d'investissement 1 770 765,00 €*

*Est approuvé par :*

*23 voix, trois abstentions pour la section de fonctionnement.*

*23 voix, trois abstentions pour la section investissement.*

### ACQUISITION DE LA PARCELLE C 205

Monsieur VYNCKE explique que la parcelle C205 d'une superficie de 1 610 m<sup>2</sup> est située le long de la limite *est* du cimetière et intéresse la Commune dans le cadre de l'extension du cimetière puisqu'elle permettrait de créer un accès pour les véhicules à partir de la rue de la Châtaigneraie.

Les propriétaires contactés par la municipalité ont fait connaître leur accord pour céder cette parcelle au prix de 12 € du m<sup>2</sup>, prix net vendeur, soit une somme totale de 19 320 €, inférieure à la valeur plancher de 75 000 € rendant obligatoire la consultation de France Domaine.

Il est donc proposé au conseil de valider cette proposition d'acquisition.

➤ *Le conseil par 27 voix valide l'acquisition au prix proposé. Autorise la maire ou son représentant à signer l'acte notarié à venir.*

### CONVENTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE OFFRE GROUPEE DANS LE CADRE DE SPECTACLES ORGANISES PAR LA COMMUNE

Madame MARTIN explique que la commission Culture a souhaité mettre en place une offre groupée (par exemple spectacle + dîner dans un restaurant) lors des événements mis en place par la Commune. Des contacts ont donc été pris avec la société BilletRéduc.com qui fait de la réservation en ligne et avec les restaurants de Forges. L'Arôme a répondu favorablement à la sollicitation. Pour mettre en place le système de réservation et de paiement en ligne, deux conventions sont nécessaires :

- une convention avec la société BilletRéduc.com pour l'accès à leur service en ligne,
- une convention avec le restaurant l'Arôme pour le reversement des sommes devant lui revenir dans la mesure où une seule entité, l'organisateur, en l'occurrence la Commune, peut encaisser les sommes versées en ligne.

Il est donc proposé au conseil de valider les deux conventions proposées et d'autoriser la maire à les signer.

Madame BONNET demande si cela a été proposé également aux Terrasses du Golf ?

Madame MARTIN répond par l'affirmative.

Madame LESPERT CHABRIER ajoute qu'une convention avec ce restaurant pourra être conclue le moment venu.

Madame PAULIN demande s'il y a un coût supplémentaire pour l'assurance ?

Madame LESPERT CHABRIER répond que non par contre il y a des frais de gestion.

Madame HUZÉ pense que ce système d'achat en ligne est une bonne chose notamment du fait de la garantie d'être dans les premiers rangs lors des spectacles.

Madame MARTIN répond que c'est effectivement un des points forts de cette offre groupée.

➤ *Le conseil par 27 voix approuve la convention avec la société BilletRéduc.com.*

➤ *Le conseil par 27 voix approuve la convention avec le restaurant l'Arôme.*

*Autorise la maire ou son représentant à signer ces deux conventions.*

## ADHESION A L'ASSOCIATION UN PLUS BIO

Monsieur TERRIS expose que la commission Environnement Développement Durable (E.D.D.) propose d'adhérer à l'association Un Plus Bio.

Le fait d'adhérer à Un Plus Bio a deux objectifs :

- d'une part, participer à un mouvement large au niveau national de lobbying en quelque sorte, afin de convaincre les pouvoirs publics de prendre des mesures pour aider les collectivités qui le souhaitent, à passer leur restauration collective (et particulièrement scolaire) en bio et locale (conseils, accompagnement, financements,...),
- d'autre part, et à un niveau plus local et concret, rejoindre un réseau de collectivités qui ont déjà réalisé ou sont en cours de le faire, cette évolution. De plus, au sein de ce réseau, certaines d'entre elles ont également franchi le pas d'encourager des acteurs agricoles bio à s'installer sur leur territoire, voire à produire elles-mêmes de l'alimentation bio (Ungersheim, Mouans-Sartoux,...). Or, il se trouve que la commission E.D.D. réfléchit à ces deux possibilités.

Le montant de la cotisation annuelle est de 225 €.

Madame BONNET demande ce que cela va concrètement apporter à la Commune ?

Monsieur TERRIS répond que le premier objectif recherché à travers cette adhésion est de profiter de l'expérience de collectivités qui ont déjà fait le choix du bio.

➤ *Le conseil par 27 voix décide d'adhérer à l'association.*

## DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.)

Monsieur ROBERT propose pour la D.E.T.R. 2016, le dossier d'aménagement de l'extension du cimetière. Le travail consiste à déboiser, terrasser et créer un mur de soutènement des terres côté résidence des 4 As. En outre, il sera nécessaire de clore la partie nouvelle créée. Le montant prévisionnel de ces travaux est de 333 734,27 € HT.

Par rapport à ce montant, la Commune peut espérer obtenir au mieux 150 000 €.

Madame LESPERT CHABRIER propose de passer au vote.

➤ *Le conseil par 27 voix décide de présenter ce dossier au titre de la D.E.T.R. 2016. Autorise la maire ou son représentant à signer tous documents en vue de l'obtention de la subvention.*

## QUESTIONS DIVERSES

☞ Monsieur TERRIS demande aux élus de lui faire retour de leurs éventuelles demandes d'amélioration relatives aux transports en commun pour lundi prochain, ceci à la demande de la Communauté de Communes.

☞ Madame GAMBART rappelle la tenue d'une conférence le 24 mars prochain avec comme thème « A l'aide ! Ou comment j'ai arrêté de vouloir aider l'Afrique ».

☞ Monsieur DESSAUX annonce que dans le cadre du passage en régie pour la distribution de l'eau, il y aura deux réunions, l'une pour les élus le 12 avril et l'autre le 19 mai à Forges pour le public (salle Messidor 20h30).

↳ Madame LESPERT CHABRIER rappelle la réunion publique le 25 mars prochain pour la présentation du projet de maison des associations et pour le projet de construction de logements sur le secteur VITALIS.

↳ Madame LESPERT CHABRIER rappelle également la réunion publique sur le Programme d'Aménagement et de Développement Durable qui aura lieu le 1<sup>er</sup> avril.

↳ Madame PAULIN demande où en est le projet des tennis ?

Madame LESPERT CHABRIER répond que la réalisation de ce projet dépend de plusieurs conditions : la reconversion du site actuel, la révision du P.L.U. et l'acquisition des terrains nouveaux nécessaires. Pour ce dernier point, les discussions sont en cours avec le golf.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30.

La maire,

Marie LESPERT CHABRIER